

**II.8.16. Exemple ha Punition Eus a eun den libertin, disoboissant d'e dad ha d'e vam, a reas goab eus e berson hac eus e gure, pa deuent d'e guelen hac a zo bet punisset gant Doue, dre eun tân eus an êe d'e zêvi, en quichen dôr e dad, en Lisbarb, tost da Lyon-var-Sôn.**

Ms. VIII, p. 101-106.

**Timbre** : Var ton ar Breur hac ar C'hoar.

**Incipit** : M'ho ped, tadou ha mamou, mestri ha mestrezet,

**Composition** : 25 c. de 4 v. de 13 p.

**Sujet.**

**Exemple et punition d'un libertin, désobéissant à son père et à sa mère, qui se moqua de son recteur et de son vicaire, quand ils venaient le sermonner, et qui a été puni par Dieu, frappé par un feu venant du ciel (la foudre) qui le brûla, à côté de la porte de son père, à Lisbarb (?), près de Lyon-sur-Saône.** Un jeune homme de bonne famille ne faisait que se livrer à la débauche (c. 1-2). La mort de sa mère et les reproches des uns et des autres le laissèrent insensible (c. 3-6). Son père en tomba malade à son tour (c. 7). Le recteur chercha à le convaincre d'aller voir son père à qui il venait de donner l'extrême-onction (c. 8-10). Le lendemain, le jeune homme se déguisa en diable, et rencontrant quelqu'un portait le même déguisement, ils allèrent maltraiter le mourant (c. 11-17). Sa sœur dut lui donner une forte somme d'argent pour les faire sortir de la maison (c. 18). A l'instant même, il fut frappé par le feu du ciel et avalé, avec son compère par la terre. D'aucuns dirent que ce dernier venait de l'enfer (c. 19-22). La conclusion appelle les enfants à respecter leurs parents (c. 22-25).

**Origine du texte.**

**Dans le manuscrit** : aucune indication. Le texte nous signale seulement que cette histoire se passait durant le Mardi-Gras. Ce nom de Lisbarb(e) n'est mentionné ni parmi les communes de la région en question, ni dans le dictionnaire. Il est dit aussi que Lyon est dans le royaume de France, ce qui sous-entend que ce texte date soit d'avant la Révolution, soit des années 1815-1848.

**Autres sources** : ce texte ne semble pas avoir été imprimé auparavant.

**Alexandre Lédan et le texte.**

**Transcription** : en 1850, au plus tôt.

**Impression(s)** : aucune.

**Mise en valeur** : Complaintes ou Guerziou (1854).

**Impressions postérieures sur feuilles volantes (ou édition populaire).** Non répertorié.

**Versions collectées.** Catalogue Malrieu, non répertorié.

En revanche, le thème du fils libertin et ingrat se retrouve par exemple dans deux textes collectés par de Penguern en 1851 : *Ar map ingrad* (Malrieu, n° 0356) et *Ar mab libertin* (Malrieu, n° 0357). Voir thème n° 1530 : Punitons religieuses exemplaires.